



APPEL A PROPOSITIONS POUR LA MISE EN PLACE DE COIN SANTE

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à travers le Programme Santé des jeunes, en collaboration avec l'UNFPA Madagascar, le Fonds des Nations Unies pour la population, invite les organisations qualifiées à soumettre des propositions pour la mise en place d'un projet « Coin santé » au sein des centres des jeunes, dans des régions ciblées, à savoir Atsimo Andrefana (Toliara I), Vatovavy Fitovinany (Mananjary et Manakara). Il s'agit d'un projet stipulé dans le cadre du Plan de travail annuel du MJS au titre de l'année 2020.

Le but de l'appel à proposition est d'identifier les organisations non gouvernementales (ONG) éligibles chargés de développer le projet susmentionné. Les offres devront répondre aux objectifs fixés ainsi que les différents résultats spécifiés dans les Termes de référence y afférents. Les ONG seront appelées pour leurs expertises techniques dans le domaine de la santé des jeunes, de la création de la demande ainsi que les offres de services innovants à l'endroit des jeunes cibles.

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à propositions sont priées de transmettre leurs propositions techniques et financières par email ou par courrier avec mention « Appel à proposition des ONG/Coin Santé/MJS » à l'adresse ci-après :

Madame le Directeur Santé de la Reproduction et Protection des jeunes
Bâtiment annexe du Ministère de la Jeunesse et des Sports – Secrétariat
Près Gymnase couvert Ankorondrano
Ou via le courrier électronique : dsrpj19mjs@gmail.com

Date limite de soumission : 27 mai 2020 avant midi

Les propositions soumises après la date de clôture ne seront pas considérées.

Les propositions devront être rédigées en langue française.

Toute autre demande d'informations complémentaires, notamment les Termes de référence devra être transmise à l'adresse dsrpj19mjs@gmail.com. Ces documents peuvent également être téléchargés à partir du site web : www.mjs.gov.mg

Le Programme Santé des jeunes notifiera les organisations ayant répondu aux critères mentionnés dans les Termes de référence en vue des prochaines étapes.